

divin à leurs infirmités et à leurs défauts," ce qui est une des formes de l'intention droite indiquée par le Décret.

La communion est l'antidote du péché mortel parce qu'elle diminue en nous les ardeurs de la concupiscence, ce *fomes peccati* que chacun de nous traîne avec soi et dont seuls les grands saints peut-être triomphent complètement avant la mort : et que, d'un autre côté, elle augmente les forces de l'âme pour la combattre, développe la vie surnaturelle, augmente la grâce sanctifiante et, avec la grâce, les vertus infuses qui en sont le prolongement, qui sont comme les facultés inhérentes à ce principe de vie surnaturelle ; et, enfin, adoucit l'amertume qui résulte du combat journalier par la douceur spirituelle dont elle enveloppe l'âme et qui la repose, la fortifie, lui donne une impression de vie et de santé spirituelle.

Il n'y a pas d'âme, semble-t-il, engagée dans la lutte des passions, qui, si elle est bien pénétrée de ces effets de la communion fréquente et quotidienne, si, d'ailleurs, elle comprend que Notre-Seigneur ne lui demande que la foi en son action bienfaisante, il n'y a pas d'âme qui refuse ce bienfait inestimable, — comme il n'est pas de malade sensé et voulant guérir, qui refuse un remède doux à prendre, calmant la douleur et guérissant infailliblement la maladie, si l'on se livre à son action persévérante.

Combien il y a lieu d'insister sur cet aspect de la communion, principalement auprès des adolescents des deux sexes sur lesquels l'action est plus sûre, parce qu'ils sont de tempérament plus flexible, plus droit aussi, parce qu'ils sont à l'âge des tentations qui décident souvent de la direction de toute la vie, et parce qu'étant la réserve de l'avenir, c'est eux surtout qui peuvent préparer cette génération de chrétiens renouvelés et fervents, ces chrétiens semblables à ceux de la primitive Eglise, que notre Saint-Père le Pape attend de la communion fréquente et quotidienne.

(à suivre)